

PACIFIQUE CANADIEN, CHEMIN DE FER DU :

1. Motion pour production de tous documents, lettres ou télégrammes concernant la construction et l'exploitation de ce chemin avant le départ de la délégation pour l'Angleterre ; et concernant aussi des offres semblables pendant le séjour des ministres en Angleterre, 33. Rejetée sur division, 34.
2. Message de Son Excellence transmettant un contrat avec l'annexe passé pour la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien et les recommandant à la favorable considération de la Chambre, 15. Motion pour que la Chambre se forme en comité afin d'examiner certaines résolutions affectant et octroyant \$25,000,000 et 25,000,000 d'acres de terre dans les territoires du Nord-Ouest suivant les termes du contrat au sujet du chemin de fer du Pacifique Canadien sur recommandation de Son Excellence :—
- M. Blake propose que la considération de ces résolutions soit remise au 5 de janvier, 35. Proposition rejetée ; motion principale adoptée, 36. La Chambre en comité. Le président fait rapport de progrès et obtient permission de siéger de nouveau, 40, 43, 50, 57, 67, 70, 71, 74, 76, 78. Priorité donnée à la considération de ces résolutions sur les ordres du jour, 71. Concours sur icelles, 85. Résolutions rapportées, 85. Motion pour seconde lecture ; débat sur icelle motion ; motion pour ajourner le débat ; débat continué sur icelle. Motion pour ajourner le dit débat. Question d'ordre soulevée contre la dernière motion comme hors d'ordre parce qu'elle contient le même motif que la motion précédente. L'Orateur décide que cette motion d'ajournement est irrégulière. Le débat est alors ajourné, 86. (Voir *Questions*, 10.) Reprise du débat ; ajourné de nouveau, 92. Reprise de nouveau du débat ; motion pour la seconde lecture des résolutions. Amendement par M. Blake : Qu'il n'est pas dans l'intérêt public que le contrat octroyant \$25,000,000 et 25,000,000 acres de terre devienne loi, 94, 98. Débat sur icelui ajourné, 98. Reprise du débat et ajourné de nouveau, 100, 102, 104. Reprise du débat, motion pour ajourner ce débat, rejetée. Motion pour ajourner la Chambre, rejetée. Débat repris et ajourné de nouveau, 107. Reprise du débat, 109. L'amendement par M. Blake, rejeté, 114. Motion pour seconde lecture des résolutions, débat sur icelle. Motion pour ajourner le débat retirée ; amendement par sir A. J. Smith : " Que cette Chambre est d'avis qu'il devrait être demandé des soumissions pour la construction etc." Le débat sur icelui est ajourné, 114. Reprise du débat, 116. Amendement rejeté, 117. Amendement par M. Béchard : " avant et pendant la dernière élection générale le programme politique de tous les partis portait que les arrangements pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien seraient subordonnés aux ressources du pays etc.," 117. Rejeté, 119. Amendement par sir R. Cartwright, que la somme et la quantité de terre que l'on propose de donner par le contrat est excessive, etc., 119. Rejeté, 120. Amendement par M. Burpee (Sunbury), que la construction actuelle du chemin de fer du Pacifique canadien est prématurée, etc., 120. Rejeté. Amendement par M. Laurier, que le contrat du Pacifique canadien pourvoit à la construction d'environ 600 à 700 milles de chemin de fer au nord du lac Supérieur, etc., 121. Rejeté, 122. Reprise du débat sur la motion principale ; le débat est ajourné de nouveau, 123. Reprise du débat ; amendement par M. Mills, que le contrat est inacceptable en autant qu'il ne contient aucune disposition tendant à produire la compétition, mais qu'il contient au contraire des stipulations garantissant la compagnie contre la compétition etc., 124. Rejeté, 125. Amendement par M. Borden relativement au choix des terres par la compagnie, 126. Rejeté, 127. Amendement par M. Anglin, " Que le contrat pour-